

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13/12/2023

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

<b>Délibération n° 59 : concession-délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif – choix du délégataire</b>	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n° 60 : attribution du marché de travaux d'aménagement de sécurité du carrefour RD 65 – chemin de sous Buyat et création de parkings</b>	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n° 61 : modification des statuts de la communauté de communes consistant à prendre la compétence en matière d'affichage publicitaire pour la rédaction d'un Règlement Local de Publicité intercommunal</b>	<b>Approuvée</b>
<b>Délibération n° 62 : création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité</b>	<b>Approuvée</b>

*Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.*

*A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la Mairie et publiée sur le site internet de la Commune dans un délai de huit jours à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.*

**Le maire**  
**Béatrice DALMAZ**

**Le secrétaire de séance**

*Patrick Papitto*  
*P. Papitto*

